

OGM : ce que propose François Asselineau, Union Populaire Républicaine

15 mars 2017

"Mon programme vise l'autosuffisance alimentaire, le développement des circuits courts et de la production locale, ainsi qu'une agriculture respectueuse de l'environnement". En bref, F. Asselineau endosse le programme de la plupart des candidats. Il ajoute, comme beaucoup d'autres également, l'interdiction de la culture et commercialisation des OGM. Comment ? En sortant de l'Union européenne. Les détails ci-dessous.



Inf'OGM - Si vous êtes élu Président de la République française, quelle sera votre politique en matière de culture de plantes transgéniques ?

François Asselineau (F. A.) Je propose dans mon programme l'interdiction de la culture et de la commercialisation d'OGM, auxquels les Français sont très majoritairement hostiles.

La France importe annuellement environ quatre millions de tonnes de soja OGM pour l'alimentation de son bétail. Que pensez-vous de cette situation ?

F. A. Les Français n'ont pas toujours conscience de cette situation. On estime même qu'environ 80% du cheptel français est nourri en tout ou partie avec des aliments OGM. La réglementation européenne mise en place en 2004 ne rend pas obligatoire l'étiquetage signalant la présence d'OGM, si ces derniers représentent moins de 0,9% de l'aliment vendu.

J'interdirai également les OGM dans la nourriture animale.

J'attire votre attention sur le fait que je suis le seul candidat à le proposer sérieusement puisque je suis le seul à proposer aux Français de faire sortir unilatéralement la France de l'Union européenne, en application de l'article 50 du Traité sur l'Union européenne.

Tous les autres candidats proposent de renégocier les traités européens, en faisant miroiter aux Français une hypothétique « autre Europe » qui n'advient jamais puisqu'elle supposerait de mettre d'accord 28 États dont les intérêts nationaux divergent en permanence.

Je rappelle que la France a été [condamnée par la Cour européenne de justice à verser dix millions d'euros](#) pour avoir tardé à transposer en droit national une directive européenne favorable aux OGM, ce qui prouve bien que le peuple français n'est plus maître de ses choix.

Si je veux faire sortir la France de l'Union européenne, c'est pour que nous retrouvions toute latitude dans nos choix, notamment alimentaires, en suivant les vœux des Français.

Nous ne rechercherons aucune harmonisation avec les normes américaines en la matière. Une pareille harmonisation reviendrait à se faire imposer des pratiques alimentaires et culturelles par les grandes industries d'outre-Atlantique, ce dont les Français ne veulent pas. Les produits utilisés et consommés en France devront répondre aux exigences et normes que les Français décideront d'avoir.

Mon programme vise l'autosuffisance alimentaire, le développement des circuits courts et de la production locale, ainsi qu'une

agriculture respectueuse de l'environnement.

Il nous faudra développer une politique en faveur de la culture de protéines végétales (pois secs, féveroles, lupins doux) pour répondre aux besoins des éleveurs. À noter que notre politique agricole nationale promouvra les exploitations familiales ainsi que les terroirs et des méthodes telles que l'agroécologie.

Par souci environnemental, nous étudierons aussi la mise en place de quotas sur le nombre d'animaux d'élevage, ce qui réduira la taille du cheptel français et réduira la nécessité d'importer des protéines végétales. Enfin, grâce à la récupération de notre politique douanière, nous mettrons en place, dans le cadre de l'OMC, des droits de douanes visant à protéger nos producteurs de la concurrence des pays à très bas coût de salaire et pratiquant le dumping environnemental et social.

La sortie de l'Union européenne permettra de mettre en place toutes ces mesures, puisque nous reprendrons le contrôle de notre politique douanière, de notre politique agricole, et bénéficierons d'un siège à l'OMC, nous permettant de négocier avec nos partenaires commerciaux en fonction de nos intérêts et de nos besoins.

Le gouvernement français soutient la recherche sur les modifications génétiques, notamment avec des partenariats publics privés comme Genius. Que pensez-vous de ces contrats et recherches ?

F. A. Si nous ne sommes pas opposés à la recherche en génétique, le programme de recherche Genius s'inscrit cependant dans une vision de l'agriculture profitant essentiellement aux grandes structures, tout entières tournées vers la recherche de la productivité, et laissant peu de place aux petites exploitations familiales (voir schéma <http://www.genius-project.fr/le-projet/presentation>). Cela est en opposition avec ma vision des choses : je veux que l'agriculture produise des produits sains, variés, respectant la biodiversité et la qualité des sols et fournissant travail et liberté à nos agriculteurs. La recherche en génétique doit être poursuivie mais dans le respect de ces principes.

Les entreprises développent actuellement des nouveaux OGM. Elles souhaitent que ces OGM ne soient pas soumis à la législation des plantes transgéniques. La société civile, elle, réclame que tout organisme dont l'ADN a été modifié en laboratoire soit considéré comme un OGM. Quelle est votre position sur ce sujet particulièrement sensible ?

F. A. Nous considérons que tout organisme dont les gènes ont été modifiés en laboratoire est un OGM.

Les brevets sur le vivant sont-ils un outil de soutien à l'innovation agricole ou un frein à l'autonomie paysanne et une menace pour la diversité cultivée ?

F. A. Le modèle économique de l'industrie des OGM pose un problème majeur aux agriculteurs puisqu'il les prive de leur autonomie et ne leur permet pas de réutiliser les semences. Nous n'autoriserons pas le brevetage du vivant.

Les semences paysannes ont-elles un avenir en France et en Europe ? Si oui, que proposez-vous pour les encourager ?}

F.A. En développant la variété des semences cultivées, notre agriculture sera plus résiliente aux aléas environnementaux, notre alimentation sera plus variée et les agriculteurs gagneront grandement en liberté.

Nous abolirons les restrictions de commercialisation et les droits de propriété intellectuelle qui criminalisent les semences paysannes (obligation de standardisation des variétés, Union internationale pour la protection des obtentions végétales (UPOV) de 1991 et brevets sur les traits natifs des organismes vivants).

P.-S.

Propos recueillis par Christophe Noisette, le 21 mars 2017

Adresse originale de cette page : <https://www.infogm.org/ogm-ce-que-propose-francois-asselineau-union-populaire-republicaine>